



## FICHE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION

Etablissement précédent : .....

Classe : ..... SEXE :  M     F

NOM DE L'ÉLÈVE : ..... PRENOMS : .....

Date de naissance : ..... Code département de naissance : .....

Commune de naissance : .....

### AUTORISATION DE SORTIE

Pour les élèves externes et demi-pensionnaires:

J'autorise  oui                     Je n'autorise pas mon enfant à quitter le lycée en cas de cours non assuré

**Carnet rouge**

### ALERTE CYCLONIQUE – EVACUATION

- 1- Les élèves utilisant des transports scolaires attendent en salle de regroupement.
- 2- Les élèves n'utilisant pas les transports scolaires (cochez la case concernée)

- J'autorise mon enfant à rentrer à la maison par ses propres moyens.  
 Je demande que mon enfant reste en salle de regroupement jusqu'à mon arrivée.

### RADIERS ET PASSAGES DANGEREUX

Les élèves qui traversent un radier pour se rendre au lycée ou pour regagner leur domicile doivent l'indiquer :

Radier (s) : .....

### SERVICE SOCIAL EN FAVEUR DES ÉLÈVES

L'assistante sociale reçoit les élèves et famille les lundis et jeudis (matin) au lycée : écoute, conseil, soutien, aide, constitutions des demandes d'aides financières en cas de difficultés pour faire face aux dépenses liées à la scolarité de votre enfant et présentation en commission.

- Le fonds social de cantine pour vous aider au paiement des frais de Demi-pension.
- Le fonds social lycéen pour toutes dépenses exceptionnelles liées à la scolarité et la santé de votre enfant.

Fait à Saint-André, le .....

Signature de l'élève

Signature du père

Signature de la mère

Signature du tuteur

Je soussigné..... responsable légal

- Accepte de recevoir des SMS du lycée  
 Refuse de recevoir des SMS du lycée

## LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

Le jour de l'inscription, le responsable légal devra se munir de:

- photocopies des 3 bulletins de troisième pour les inscriptions en seconde.
- 4 photos d'identité récentes (au dos nom et prénoms) uniquement pour la Vie Scolaire.
- 1 photocopie d'un justificatif d'adresse datant de moins de trois mois
- Le certificat de radiation (**EXEAT**)
- **La photocopie de décision de justice en cas de changement du responsable légal**
- Attestation d'assurance scolaire
- La copie du livret de famille/ et où la photocopie de décision
- **Demi-pension :**
- 1 photo d'identité (uniquement pour les nouveaux demi-pensionnaires)
- 1 Chèque de 50€ à l'ordre de l'agent comptable pour les non boursiers, attestation pour les boursiers
- **INFIRMERIE :**

Les élèves atteints d'allergie alimentaire ainsi que des troubles de la santé **évoluant sur une longue période** sont susceptibles de nécessiter la mise en place d'un projet d'Accueil Individualisé (PAI). Le document est mis à votre disposition par l'infirmière ou est téléchargeable sur le site du lycée ou sur le site de télé inscription. Le PAI est à renouveler à chaque rentrée scolaire.

Les élèves qui connaissent un ou plusieurs troubles des apprentissages pour lesquels des aménagements et adaptations pédagogiques sont nécessaires peuvent bénéficier de la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé (PAP). ce document est mis à votre disposition à l'infirmerie ou est téléchargeable sur le site du lycée ou sur le site de télé inscription.

- **Pour les nouveaux arrivants :**
- Fournir la fiche d'urgence remplie intégralement.
- Fournir les 2 photocopies agrafées des vaccinations du carnet de santé sur lesquelles seront notés **obligatoirement** nom, prénom, date de naissance et classe de l'élève. Si un retard de vaccination est constaté, l'élève devra apporter à l'infirmière le carnet de santé pour une mise à jour.

### TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Les manuels scolaires peuvent être retirés le jour de l'inscription au lycée auprès des associations des parents d'élèves.